



PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de L'Île-Perrot tenue le mardi 9 septembre 2025 à 17 h 55 en la salle Florian-Bleau, 110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot (Québec)

Sont présents: Monsieur Pierre Séguin, maire
Madame Nancy Pelletier, conseillère
Monsieur Marc Deslauriers, conseiller
Madame Gabrielle Labbé, conseillère
Monsieur Pierre-Yves L'Heureux, conseiller
Monsieur Olivier Prigent, conseiller
Monsieur Denis Ladouceur, conseiller
Madame Élisabeth Guilbault, directrice générale adjointe
Monsieur Jean St-Antoine, greffier

2025-09-255 1. ORDRE DU JOUR - ADOPTION

CONSIDÉRANT qu'un avis de convocation à la présente séance extraordinaire a été notifié à chaque membre du conseil conformément à l'article 323 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19).

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Gabrielle Labbé, appuyé par la conseillère Nancy Pelletier et résolu:

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 9 septembre 2025 tel qu'il est proposé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2025-09-256 2. DOSSIER DE L'EMPLOYÉ - MESURE DISCIPLINAIRE

CONSIDÉRANT l'information transmise au conseil municipal par la directrice des ressources humaines à l'égard de l'employé numéro 706.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre-Yves L'Heureux, appuyé par la conseillère Nancy Pelletier et résolu:

D'ENTÉRINER la recommandation de suspendre l'employé numéro 706, sans solde, pendant 10 jours.

QUE les dates de suspension soient déterminées ultérieurement par la direction du service concerné.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun public n'est présent, donc la période de questions n'a pas lieu.

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance levée à 17 h 57.

APPROUVÉ À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
VILLE DE L'ÎLE-PERROT EN DATE DU 1^{ER} OCTOBRE 2025.

PIERRE SÉGUIN
MAIRE

JEAN ST-ANTOINE, AVOCAT, OMA
GREFFIER